

PROJET D'ETABLISSEMENT

MULTI ACCUEIL

CHARLEMAGNE

Ce document s'appuie sur

le projet de service du Pôle Petite Enfance qui donne les orientations
le projet éducatif qui détermine un cadre de référence commun

TABLE DES MATIERES

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT.....	4
1. Le gestionnaire et sa situation administrative.....	4
2. La structure.....	4
II. PROJET SOCIAL	5
1. Identification des besoins.....	5
2. Réponse aux besoins	7
3. Collaboration <i>BPALC</i>	7
III. LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF.....	8
1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité.....	8
A. INFORMER : Finalité de la recherche d'un mode d'accueil	8
B. ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents	9
C. ASSOCIER: Donner une place aux parents.....	10
2. Objectifs à l'attention des enfants	11
A. PROTEGER: Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé .	11
B. OBSERVER: Etre attentif à chaque enfant	16
C. EVEILLER : Contribuer au Bien-être et à l'éveil de l'enfant	17
3. Un projet spécifique : l'accueil d'enfants présentant un handicap.....	21
IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS	23
V. EVALUATION – CONCLUSION	223
VI. REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPEMENT.....	23

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1. Le gestionnaire et sa situation administrative

Le Multi-Accueil « Charlemagne » est un établissement ouvert en 2016 et géré par la ville de METZ.

MAIRIE DE METZ
Direction Solidarités et Familles
Pôle Petite Enfance
57036 METZ Cedex 01
Tél : 0 800 891 891

2. L'établissement

Multi-Accueil « CHARLEMAGNE »
8, rue Charlemagne
57000 METZ

Le Multi-Accueil est situé rue Charlemagne 57000 METZ dans le même bâtiment que le siège de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne.

Il a une capacité d'accueil de 25 places en unité collective, dont 7 proposées en priorité à des enfants en situation de handicap et 15 réservées par la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne.

Le Multi-Accueil "Charlemagne" est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Il est fermé les jours fériés, 3 semaines en été et 1 semaine en fin d'année.
Une journée de fermeture est consacrée à une réflexion d'équipe et à l'actualisation du projet pédagogique.

Les locaux

L'établissement compte une superficie de 288 m², répartis sur deux étages, mais seul le rez-de-chaussée est accessible au public.

Les locaux sont aménagés pour accueillir deux groupes. Chaque unité bénéficie d'une salle d'éveil, de deux salles de repos, d'une salle d'activité. Les sanitaires sont communs aux deux unités.

Au Rez-de-chaussée :

- Un hall d'entrée
- Un local pour poussettes
- Un vestiaire pour les bébés et un pour les grands
- Une unité d'accueil pour 10 enfants
- Une unité d'accueil pour 15 enfants

- Des sanitaires enfants
- Une cour extérieure
- Un bureau de direction
- Des locaux techniques

En rez-de-jardin

- Des locaux techniques
- Un local de rangement
- Un bureau
- Un espace dédié au personnel (salle de repos, vestiaire, sanitaires...)

L'équipe du Multi-Accueil

La directrice de l'établissement est infirmière puéricultrice. Elle assure le suivi des enfants tout au long de leur accueil, un rôle d'encadrement et de soutien du personnel ainsi que la gestion administrative et budgétaire de l'établissement. Elle répond aux questions des parents. Elle est également référente du projet d'accueil des enfants porteurs de handicap au sein des établissements d'accueil de la ville de Metz.

Les éducatrices de jeunes enfants sont garantes de la qualité de l'accueil des enfants et veillent à leur bien-être et leur épanouissement. Elles sont référentes de sections et assurent un rôle pédagogique auprès des équipes d'auxiliaires de puériculture et des enfants. Elles coordonnent les projets mis en œuvre.

Les auxiliaires de puériculture ou agents de puériculture garantissent la qualité de l'accueil des enfants en répondant à leurs besoins. Elles assurent leur bien-être, sécurité et épanouissement.

L'équipe technique est composée:

- d'un agent de cuisine qui réceptionne les repas préparés par la cuisine centrale de la ville de METZ, les remet en température et assure leur distribution auprès des enfants
- d'un agent d'entretien qui assure le nettoyage quotidien des espaces de vie des enfants, des locaux d'activités et d'accueil, ainsi que de l'entretien et de la distribution du linge dans les différentes sections.

Les intervenants spécifiques

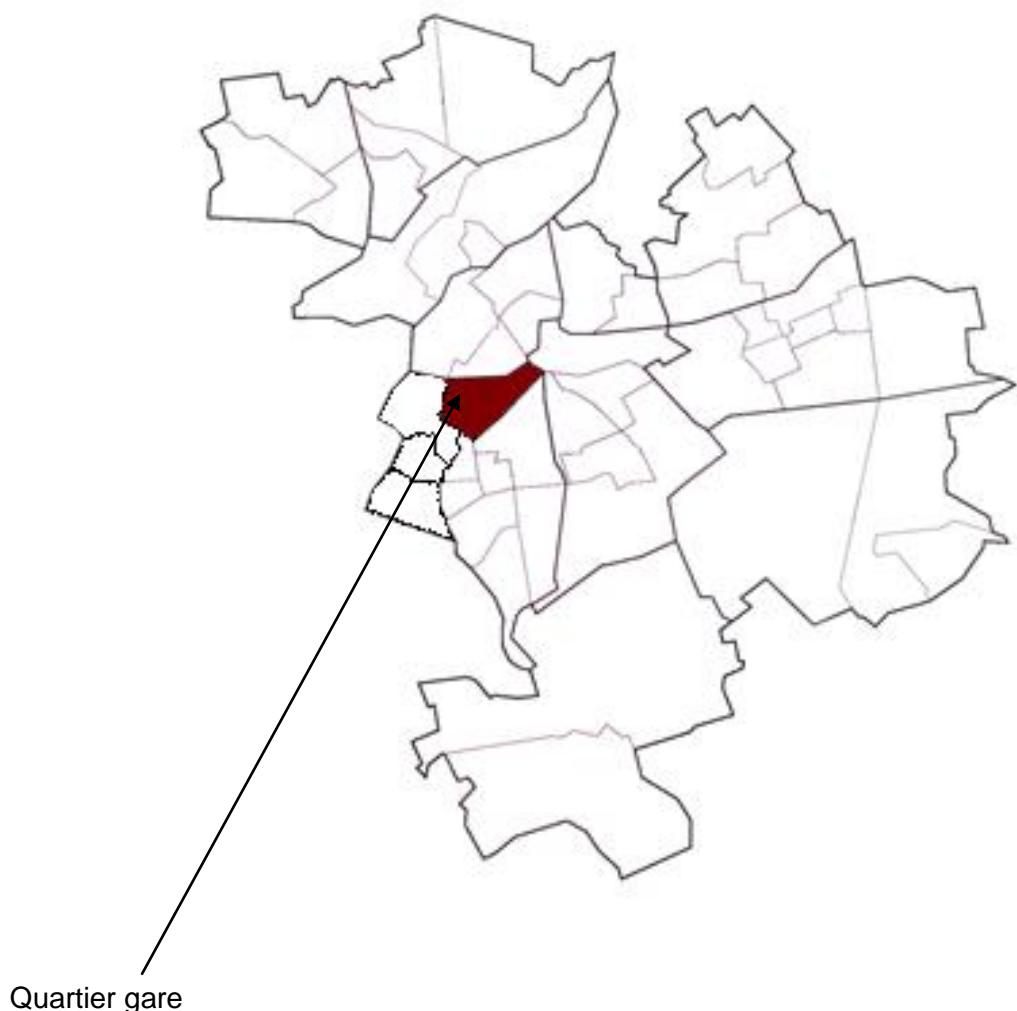
Un médecin assure les missions réglementaires.

Un animateur musique intervient une fois par mois au sein de l'équipement.

II. PROJET SOCIAL

1. Identification des besoins

Le Multi-Accueil « Charlemagne » est situé dans le quartier gare, au carrefour des quartiers Nouvelle-Ville, Sablon et Metz-Centre.



- Le secteur d'implantation du Multi-Accueil regroupant les quartiers Gare Nouvelle-Ville, Sablon et Centre-ville enregistre 32% des naissances messines. (source INSEE 2012)
- Le Multi-Accueil « CHARLEMAGNE » est situé dans le secteur gare. Celui-ci, au cœur duquel sont implantés entreprises, commerces, associations, a l'avantage d'être au carrefour du réseau de transports publics : gare SNCF, gare routière, METTIS et bus urbains. L'établissement a donc une ouverture sur l'ensemble des résidents de la ville.

De plus, avec l'essor des constructions immobilières dans le périmètre du CENTRE POMPIDOU, ce quartier développe des besoins spécifiques, notamment en matière d'accueil du jeune enfant.

La demande d'accueil pour les quartiers Gare Nouvelle Ville et Sablon, est particulièrement forte. A ce jour, les 3 Multi-Accueils municipaux qui y sont implantés figurent parmi les plus demandés.

● La ville de Metz s'engage dans un projet d'amélioration de l'accueil d'enfants porteurs de handicaps. Actuellement, le Multi-Accueil « Unis-Vers d'Enfants », situé rue André Malraux, leur réserve 7 places. Mais, étant ouvert en demi-journée, cet établissement est peu demandé.

Les parents d'un enfant en situation de handicap, ne trouvent qu'une réponse partielle à leur besoin en se voyant proposer un accueil en demi-journée. En effet, si par le passé, la coordination avec les centres de soins justifiait d'une ouverture en après-midi, ce n'est plus le cas aujourd'hui, d'autant plus que toutes les familles qui le peuvent souhaitent légitimement poursuivre une activité professionnelle, et formulent des besoins d'accueil à temps plein.

● L'essor actuel des « crèches d'entreprises » prouve la nécessité d'améliorer encore la conciliation entre vie personnelle et activité professionnelle. Le besoin de s'inscrire dans cette nouvelle dynamique socio-économique se fait sentir.

2. Réponse aux besoins

Transfert de l'activité d'Unis-Vers-d'enfants

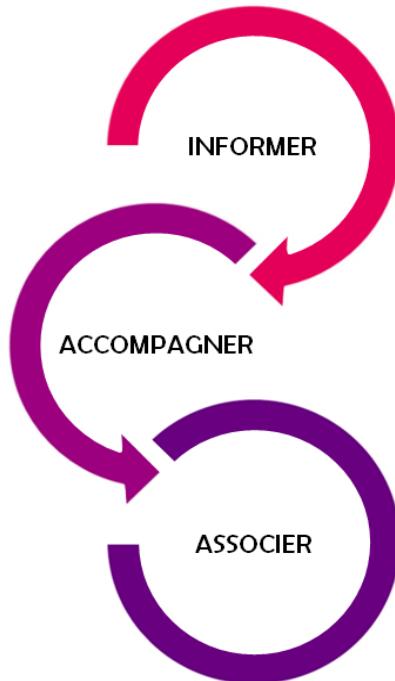
De par sa situation, le Multi-Accueil est accessible à l'ensemble des messins. Le transfert de l'activité du Multi-Accueil « Unis-Vers-d'Enfants » enrichit l'offre proposée aux messins. En proposant un accueil collectif temps plein dont 7 places destinées en priorité à des enfants en situation de handicap au sein du Multi-Accueil « Charlemagne », la Ville de Metz réajuste son offre pour s'adapter à la réalité et à l'évolution des besoins des familles.

La collaboration entre la Ville de Metz et la BPALC

La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne compte 600 collaborateurs à Metz. Elle est à l'initiative de la création du Multi-Accueil « Charlemagne ». En effet, dans le cadre des importants travaux de réhabilitation de l'ensemble immobilier dont la BPALC est propriétaire à Metz, cette dernière a décidé de réserver une partie de ses locaux à l'implantation d'un Multi-Accueil affirmant ainsi la dynamique sociale et économique de l'entreprise. La réservation de 15 berceaux dans cet établissement, vise à simplifier la reprise de l'activité professionnelle de ses collaborateurs.

III. LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF

1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité



A. INFORMER : Finalité de la recherche d'un mode d'accueil

L'accueil régulier collectif

Pour bénéficier de l'une des 10 places municipales, les familles se sont inscrites au préalable auprès du service de la Coordination des Modes d'Accueil. La place réservée à leur enfant résulte des critères de leur demande, de leur situation professionnelle et/ ou familiale, et de la disponibilité correspondante dans la structure. Les demandes d'accueil sont traitées par une commission d'attribution.

Nous accompagnons les familles pour finaliser ou pour réajuster leur contrat en fonction de l'évolution de leurs besoins et des places disponibles au sein de l'établissement. Des réservations horaires sont proposées pour les enfants de moins de 4 ans, par tranches d'une demi-heure. L'accueil des enfants porteur de handicap est possible jusqu'à 6 ans révolus.

La BPALC gère elle-même l'attribution des 15 places qui lui sont réservées, en fonction de ses propres critères.

L'accueil occasionnel

L'enfant est accueilli ponctuellement au sein du Multi-Accueil. Cet accueil répond à une demande ponctuelle des parents.

L'inscription s'effectue auprès de la directrice de l'établissement qui prononce l'admission sous réserve d'une place disponible et d'un dossier complet. Les parents formulent leur demande auprès de la directrice, au plus tôt, une semaine à l'avance. En cas d'absence de place, les parents sont dirigés vers un autre multi-accueil ou sont inscrits sur liste d'attente pour être avertis dès lors qu'une possibilité se dégage.

Nous sommes à l'écoute de la demande des parents et les réorientons au besoin vers un accueil régulier.

B. ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents

Lorsqu'une solution d'accueil leur est proposée, les parents contactent la crèche pour convenir d'un rendez-vous. Cette première rencontre est réalisée en priorité par la Directrice, mais elle peut être déléguée à une Educatrice de Jeunes Enfants.

Au cours de ce moment privilégié, il importe d'être disponible et à l'écoute de cette nouvelle famille. Cette étape est cruciale pour gagner leur confiance. En effet, des parents sereins sont des parents qui vont confier leur enfant de manière plus aisée, sans appréhension. C'est le gage d'un accueil réussi !

Nous recevons les parents dans le bureau de direction. Cette rencontre a pour objectif de faire connaissance avec la famille, de cerner ses attentes, de répondre à ses questionnements, de prendre contact avec l'enfant, découvrir ses habitudes et ses particularités (allergie, problème de santé,...).

Par ailleurs, nous informons les parents de l'existence des ludothèques, lieux d'éveil et de loisir animés par de professionnels de la petite enfance qui proposent aux enfants la découverte et l'expérimentation en dehors du contexte familial.

Lors de ce rendez-vous, il est important d'être explicite concernant le règlement de fonctionnement pour s'assurer de l'adhésion de la famille.

Nous leur présentons:

- L'organisation et le fonctionnement du Multi-Accueil,
- le dossier administratif de l'enfant,
- le projet d'établissement,
- le livret d'accueil,
- le règlement de fonctionnement,
- le déroulement de la phase d'adaptation de l'enfant (modulable en fonction de la disponibilité de la famille).

La seconde rencontre se déroule lors du premier jour d'adaptation de leur enfant dans l'établissement.

C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil

L'ensemble des professionnels est disponible pour des échanges que nous appelons « les transmissions ». C'est un moment privilégié, à l'accueil ou au départ de l'enfant, qui permet aux parents d'échanger avec la professionnelle référente sur le déroulement et les événements de la journée de leur enfant. Ils peuvent ainsi faire part d'éléments importants du quotidien de son enfant et poser des questions le concernant. L'équipe d'encadrement peut compléter les transmissions par un entretien plus personnalisé dans le bureau de direction lorsqu'il s'agit d'approfondir une demande, une attente des parents pour leur enfant ou de les accompagner dans leur rôle.

Un livret d'accueil est remis dès le rendez-vous d'inscription. Un trombinoscope de l'ensemble des professionnels est affiché devant le bureau de la directrice.

La maman qui allaite a la possibilité de venir pendant le temps d'accueil pour s'occuper de son enfant.

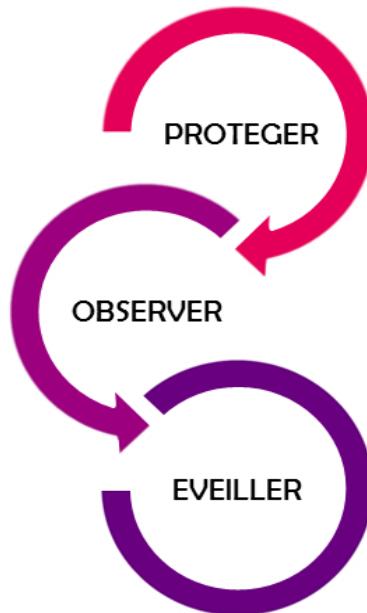
Les parents peuvent participer à la vie de la collectivité lors d'événements annuels, d'activités et sorties pédagogiques ou à l'occasion de l'anniversaire de leur enfant.

L'ensemble des parents et des enfants est invité à la fête annuelle qui a lieu un samedi matin. Plusieurs stands d'animations sont proposés aux enfants. Un buffet est offert aux familles qui peuvent, si elles le souhaitent, apporter un gâteau.

Présidé par la Conseillère Municipale déléguée à la Petite Enfance, le Conseil des Parents est une instance consultative composée de parents, de professionnels des établissements municipaux, et de membres institutionnels. Ce conseil permet aux parents d'échanger sur le fonctionnement et les projets des Etablissements Petite Enfance, de donner un avis, de faire des suggestions.

Lors de son renouvellement et sur la base du volontariat, les parents peuvent proposer leur candidature pour en être membres.

2. Objectifs à l'attention des enfants



A. PROTEGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé

Un environnement sécurisé

Le Multi-Accueil est soumis à l'application des dispositions relatives aux établissements d'accueil des enfants de moins de six ans.

« Les Etablissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leurs sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale ». (Décret du 7 juin 2010-Article R 2324-17 du Code de la Santé Publique).

Les normes d'encadrement fixent l'effectif du personnel placé auprès des enfants à une professionnelle pour cinq enfants qui ne marchent pas et une professionnelle pour huit enfants qui marchent ».

Un registre de sécurité contient tous les éléments réglementaires nécessaires à la maintenance de l'équipement et aux mesures mises en place dans le cadre des normes de sécurité incendie. Deux fois par an, un exercice d'évacuation d'urgence est organisé dans l'objectif de préparer l'ensemble du personnel, ainsi que les enfants à intégrer parfaitement la conduite à tenir en cas d'urgence.

Le Multi-Accueil est équipé de mobilier, de jeux et jouets répondants aux normes CE et NF. Ceux-ci sont adaptés à chaque âge et sont maintenus dans un état d'hygiène conformément au protocole mis en place.

Les protocoles sont mis en place afin de respecter les normes d'hygiène alimentaire et d'entretien, de désinfection de l'équipement, notamment les démarches HACCP et RABC.

Deux agents techniques participent à la qualité de l'accueil des enfants en assurant l'entretien quotidien des locaux et du linge.

La maintenance des équipements est garantie par une équipe d'agents techniques municipaux.

Des professionnelles qualifiées

Les membres de l'équipe pluridisciplinaire possèdent les diplômes requis pour l'exercice de leur profession. Au-delà de cette formation initiale acquise, des plans de formations pertinents permettent d'assurer à chacun(e) une formation continue.

Les professionnel(les) s'impliquent au cours de l'année dans diverses réunions telles que :

- les réunions d'équipe,
- les groupes d'études,
- la journée pédagogique,
- le colloque Petite Enfance,
- le Conseil des Parents

L'ensemble du personnel bénéficie d'un temps d'analyse de pratique. Ce temps est supervisé par une psychologue. Il est très important pour l'équipe de bénéficier de ce temps afin de prendre du recul par rapport à des situations complexes, qu'elles soient ou non relatives à des enfants présentant un handicap.

Le Multi-Accueil est aussi un lieu de formation et l'ensemble de l'équipe participe à l'encadrement des étudiants.

Nous accueillons, selon nos possibilités d'encadrement, des stagiaires en cours de formations dans les filières suivantes :

- Educateur de Jeunes Enfants,
- Auxiliaire de puériculture,
- Infirmière puéricultrice,
- Préparation aux diplômes professionnels de la petite Enfance.

Les professionnels se doivent d'avoir une attitude bienveillante envers les familles et tous les enfants. Certaines valeurs primordiales sont partagées par tous les membres de l'équipe:

- Le respect de l'autre
- L'équité pour une égalité des familles et de tous les enfants
- L'empathie : capacité d'entendre, d'écouter pour comprendre et agir au mieux

Il nous paraît également essentiel de ne pas porter de jugement sur les familles et leurs valeurs éducatives, de savoir se remettre en cause pour réajuster nos pratiques.

Des repères qui sécurisent

Notre spécificité et notre configuration amènent l'enfant et le parent à trouver des repères auprès d'une petite équipe.

Le rez-de-chaussée du Multi-Accueil est aménagé pour accueillir deux groupes d'enfants:

- ✓ les mille-pattes : cette section de 10 bébés est un lieu de découverte et d'essor psychomoteur. L'enfant y acquiert la marche.
- ✓ les coccinelles : cette section accueille 15 enfants « marcheurs ».

Les enfants présentant un handicap sont accueillis dans l'une ou l'autre des sections en prenant en compte l'enfant dans son individualité et dans ses relations avec les autres.

Les repères spatio-temporels sont importants car ils donnent à l'enfant une certaine emprise sur le temps et favorisent l'appropriation de l'espace. L'enfant voit ainsi s'atténuer ses angoisses, et il peut passer un moment agréable et ludique à la crèche.

Afin d'aider l'enfant à maîtriser l'absence de ses parents, nous leur demandons de dire à leur enfant qu'ils partent tout en précisant qu'ils vont revenir. Nous souhaitons connaître l'heure approximative de leur retour afin de pouvoir rassurer l'enfant dès lors que nous remarquons qu'il s'impatiente, qu'il guette l'arrivée de ses parents, sans pouvoir, de ce fait, investir un jeu ou une activité.

Un déroulement de journée type au multi-accueil facilite les repères:

7h30-9h00 : ouverture de l'établissement, accueil des enfants.

Les professionnels arrivant à 7h30 sont chargés du tour de crèche (visite des salles, mise en place du matériel nécessaire).

L'accueil des enfants se fait dans la section des mille pattes, tous âges confondus, où leur sont proposés des jeux et activités adaptés. Les transmissions données par les parents sont consignées dans le livret de l'enfant.

9h-10h45 : décloisonnement – temps d'activité, de jeux, de repos.

Les plus grands rejoignent leur section.

Un verre d'eau est proposé à chaque enfant.

Selon l'âge, des temps de repos ou d'éveil sont proposés aux enfants (jeux libres ou activités dirigées, sorties dans l'espace extérieur).

10h45-11h : regroupement.

Un temps de regroupement est proposé dans la section des coccinelles aux enfants de la section des mille-pattes les plus grands.

Ce moment est propice aux échanges, aux chants, à la lecture d'histoires. Puis tous se souhaitent bon appétit et les plus petits retournent dans leur section.

11h-12h30 : repas.

Pour les plus petits, le repas est un moment privilégié de relation duelle.

Pour ceux qui sont en âge de s'assoir à table, c'est un moment d'échanges, de convivialité, d'apprentissage.

12h30-14h30 : sieste.

Le besoin de sommeil des enfants est respecté. Aussi, les enfants ayant dormi dans la matinée sont regroupés dans la salle d'éveil pour jouer calmement pendant le temps de sieste des enfants ayant acquis le rythme de la journée de crèche.

Les enfants de la section des mille-pattes sont conduits dans la salle de bain pour y être changés et préparés pour la sieste. Ils sont ensuite accompagnés dans la chambre et installés dans leur lit.

Les enfants de la section des coccinelles se déshabillent dans la salle de repos. Au besoin, les enfants sont conduits par petits groupes dans la salle de bain pour le change ou le passage aux toilettes.

14h30-16h : lever - goûter.

Progressivement, les enfants réveillés sont levés, habillés et conduits dans leur salle de vie. Une professionnelle leur propose une activité calme favorisant un éveil du corps et de l'esprit en douceur. Lorsque tous les enfants sont réveillés, le goûter leur est proposé.

16h-17h30 : changes – temps d'activités.

Après le goûter, les enfants en ayant besoin sont changés.

Suivant l'âge des enfants et la composition du groupe, un temps d'éveil ou une activité leur est proposé, si possible, en groupe restreint.

17h30-18h30 : regroupement et fermeture de la structure.

Tous les enfants accueillis sont réunis au sein de la section des mille-pattes. C'est un moment de jeux libres inter-âge qui enrichit l'échange, la complicité, la prise de conscience de l'autre : plus petit ou plus grand. Les enfants quittent progressivement la crèche avec l'adulte responsable.

Les professionnels s'assurent de la bonne tenue des locaux avant de procéder à la fermeture de la structure.

Les professionnels sont attentifs à maintenir tout lien affectif sécurisant pour l'enfant. Aussi, quel que soit son âge et tout au long de l'accueil, les sucettes, doudous et autres objets transitionnels sont à sa disposition. Le terme d'objet transitionnel désigne un objet matériel qui a une valeur affective pour le nourrisson ou le jeune enfant notamment au moment de l'endormissement.

La professionnelle référente de l'enfant est pour lui un repère tout au long de la journée.

Des actions pour la santé

En collaboration avec les professionnels de santé, le médecin mène des actions de prévention pour la santé, établit des protocoles d'actions et veille à l'intégration des enfants depuis leur admission.

La puéricultrice assure le suivi médical en collaboration avec l'ensemble de l'équipe.

Pour cela, elle:

- favorise une bonne santé des enfants accueillis,
- administre les médicaments selon les prescriptions médicales,
- veille à la mise à jour des vaccinations des enfants,
- propose aux familles un rendez-vous avec le pédiatre en fonction de la situation de leur enfant.

L'examen médical est pratiqué, en présence des parents, par le médecin de crèche qui donne son avis pour l'admission des enfants de moins de quatre mois, des enfants présentant une maladie chronique, un handicap ou toute affection nécessitant une attention particulière.

Si la situation de l'enfant le nécessite, le médecin participe à la mise en place d'un projet d'accueil individualisé. « Le Projet d'Accueil Individualisé finalise une démarche d'accueil concertée, résultant d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant malade. Sans se substituer à la responsabilité des familles, il organise, à la demande des parents et dans le respect des compétences de chacun, compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de sa vie quotidienne dans la collectivité, et les conditions d'intervention des partenaires ».

Les protocoles médicaux sont établis par le médecin, diffusés et remis à jour régulièrement. Ils sont rassemblés dans un document disponible et consultable dans l'établissement. La directrice puéricultrice s'assure de leur prise en compte et leur mise en œuvre par chaque membre de l'équipe.

Les actions de prévention regroupent l'ensemble des mesures qui visent à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies et plus largement tous les problèmes de santé.

Celles-ci s'organisent à différents niveaux :

- Une formation aux gestes de premiers secours est organisée annuellement pour le personnel.
- Des actions de prévention et de promotion de la santé sont proposées régulièrement au personnel travaillant auprès des enfants et aux équipes techniques en collaboration avec le médecin de crèche, le médecin du travail ou par le biais de stagiaires.
- Des informations sont proposées aux parents par voie d'affichage ou lors de rencontres organisées sur des thèmes tels que le sommeil, l'alimentation, les pathologies saisonnières, les accidents domestiques.
- Dans l'intérêt de l'enfant et dès lors que son comportement ou son développement alerte les professionnels, les parents sont informés et accompagnés dans une démarche adaptée et bénéfique pour leur enfant. Dans ce cadre, les relations avec les services de Protection Maternelle et Infantile sont établies selon une procédure réfléchie.

L'alimentation est adaptée et équilibrée.

Les repas des enfants sont préparés par la cuisine centrale de la ville de Metz avant d'être acheminés en liaison froide vers le Multi-Accueil.

Toutes les six semaines une commission des menus se réunit. Chaque établissement peut alors transmettre ses remarques par le biais de la puéricultrice coordinatrice qui valide les menus.

Les menus répondent à des normes d'apport énergétique et nutritionnel en rapport avec l'âge des enfants.

Le grammage des portions est fixé par la recommandation relative à la nutrition du 4 mai

2007 du groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition (GEMRCN)

Les menus et la liste des allergènes sont affichés chaque semaine dans le Multi-Accueil.

Les biberons sont préparés le matin, dans la biberonnerie, avec le lait spécifique à chaque enfant.

Au moment du déjeuner, les repas des enfants de la section des mille-pattes sont conservés, au bain-marie, dans la biberonnerie pendant deux heures maximum à une température de plus de 63 °.

B. OBSERVER : Etre attentif à chaque enfant

Chaque enfant qui arrive possède déjà des habitudes, des compétences que les professionnelles s'attachent à connaître pour mieux le comprendre et répondre à ses besoins.

Connaitre l'enfant, c'est savoir répondre à ses besoins fondamentaux :

- Besoins physiologiques (respirer, boire, manger, dormir, éliminer, être propre, se vêtir et se dévêtir, réguler sa température).
- Besoins affectifs et psycho sociaux : aimer et s'attacher, être sécurisé, découvrir, être apprécié et reconnu.
- Besoins cognitifs, sensoriels et intellectuels : parler, expérimenter, se récréer, voir, sentir, toucher.

Les habitudes de l'enfant recueillis auprès des parents sont consignées dans le livret individuel de manière à mettre en œuvre tout ce qui est possible pour les respecter. Au quotidien, nous utilisons le livret individuel de l'enfant pour y consigner les observations et événements importants de la journée.

Il est utile pour noter des indications concernant la fin de journée et la nuit passée à la maison. Il nous aide à transmettre des informations détaillées lorsque les parents viennent chercher leur enfant.

Pour optimiser la qualité de l'observation et assurer une continuité de prise en charge bénéfique pour l'enfant, le professionnel qui l'accueille sera, dans la mesure du possible, le référent de sa journée.

Notre équipe compte des professionnels à mi-temps et du personnel remplaçant. Le livret individuel est pour eux une source d'informations écrites nécessaires pour optimiser leur connaissance de l'enfant et répondre au plus juste à son évolution.

En finalité, toutes ces informations et observations nous permettent de prendre en compte l'enfant dans son individualité.

C. Contribuer au Bien-être et à l'éveil de l'enfant

La période de familiarisation

En arrivant au multi accueil, l'enfant découvre un environnement, des bruits, des odeurs, des personnes avec lesquels il doit se familiariser.

Cette étape est fondamentale et ne doit, en aucun cas, être négligée pour le bien-être de l'enfant. Elle est nécessaire pour qu'il découvre et s'adapte facilement et durablement à son nouvel environnement.

Cette phase se module sur 15 jours en fonction des besoins de l'enfant et du parent.

C'est un moment d'échanges, d'écoute et d'observation à la fois pour l'enfant et son parent mais aussi pour l'équipe accueillante.

Le(s) parent(s) reste(nt) dans un premier temps en compagnie de leur enfant afin qu'ils se familiarisent ensemble avec ce nouveau contexte. En principe, l'enfant et son parent passent deux fois une demi-heure dans la section.

Au cours des premiers jours d'adaptation, un professionnel de la section prend en charge l'enfant et sa famille. Ce temps est l'occasion d'échanges permettant une prise en charge individualisée.

Un membre de l'équipe qui devient alors le « référent », se détache et se rend entièrement disponible pour présenter l'équipe, faire visiter les locaux, repréciser le fonctionnement et échanger de manière plus précise sur les habitudes de vie de l'enfant. La personne référente est attentive à repérer les besoins de l'enfant ainsi que les attentes de ses parents.

Le professionnel complète la fiche d'accueil avec la maman et/ou le papa, dans un endroit calme. Le but est de prendre du temps avec les parents pour répondre à leurs questions et connaître les habitudes de vie de leur enfant.

Progressivement, l'enfant reste sans son parent dans la section. Au fil des jours, l'équipe réévalue le déroulement de cette période de familiarisation en fonction des réactions de l'enfant et de la demande du parent.

Si le parent éprouve le besoin de passer plus de temps avec son enfant au sein de la section, l'équipe, ouverte à cette présence, l'accepte volontier.

Le maternage

Par maternage, nous entendons l'ensemble des pratiques qui permettent à l'enfant de grandir, de s'éveiller et de s'épanouir dans des conditions d'accueil adaptées à son âge, son histoire.

L'équipe s'attache tout particulièrement à assurer les soins nécessaires à son développement, au maintien de sa santé et à la poursuite de son développement physique et psychique dans une relation et un cadre sécurisant et stable.

Le portage

C'est l'un des moyens utilisé pour accompagner l'enfant dans une relation rassurante et sécurisante, base de toute découverte. Toute l'équipe y est sensibilisée et agit en sachant que ce portage peut être :

- ✓ physique : le professionnel prend l'enfant dans les bras, sur les genoux, câline...ou utilise un dispositif de portage physiologique : écharpe de portage, sling¹
- ✓ visuel : c'est le regard du professionnel qui accompagne l'enfant dans ses apprentissages et ses découvertes, le regard qui autorise ou refuse...
- ✓ verbal : le professionnel explique, donne du sens aux actes, valorise, encourage, respecte.

La poursuite de l'allaitement maternel

L'équipe du Multi Accueil est sensibilisée à l'importance de l'allaitement maternel.

Elle y accorde une très grande valeur et favorise, pour les mères qui en font le choix, la poursuite de l'allaitement au sein du multi accueil.

Un protocole, commun à l'ensemble des structures de la ville de Metz, a été établi à cet effet. Il permet de garantir les mesures d'hygiène et d'assurer le suivi et la traçabilité du lait apporté par la famille. Il est systématiquement remis aux mamans allaitantes lors du 1^{er} rendez-vous.

La communication gestuelle associée à la parole

« Signer avec les enfants s'inscrit dans une démarche d'éducation respectueuse du rythme, des capacités et de la personnalité de l'enfant »

La communication gestuelle est un outil utilisé très tôt dans le développement de l'enfant (il signe pour dire « au revoir », fait les marionnettes...). En utilisant très tôt les signes pour s'exprimer, le bébé devient acteur de sa communication. Il peut attirer l'attention de l'adulte afin d'exprimer ses besoins.

Signer est un système de communication bienveillante envers l'enfant qui lui permet de prendre confiance en lui, de développer l'estime de l'autre. Cet outil est particulièrement utile et bienfaisant lorsqu'il est utilisé avec des enfants présentant des troubles autistiques, de la dyslexie ou d'autres handicaps gênant la communication.

Se sentir écouter et surtout compris est source
de confiance en soi chez le tout petit.

En grandissant, l'enfant acquiert des gestes intentionnels et le fait de signer lui permet de se rendre compte de l'impact de cette communication sur son entourage.

¹ La directrice est conseillère en portage des bébés

Cette pratique renforce le lien parents/enfants
mais aussi professionnels/enfants.

Dans le cadre du projet langage de la ville de Metz, le Multi-Accueil Charlemagne est investi dans la conduite de ce projet et notamment pour la mise en action de la communication gestuelle.

Cet outil de communication est utilisé au Multi-Accueil et tout le personnel éducatif de l'établissement est engagé dans une démarche de formation.

La mise en place de cet outil est progressive. Pour débuter, nous utilisons des mots clés c'est-à-dire des mots « parlant » pour l'enfant, des mots utilisés régulièrement dans son quotidien. Les 16 mots clés choisis pour être généralisés dans les établissements municipaux sont introduits progressivement à raison de 5 à 6 mots au début. Petit à petit, leur nombre augmente, en tenant compte du rythme et de la demande de l'enfant.

Nous commençons à signer avec l'enfant vers ses 6 mois, à l'âge où il commence à être attentif, où la mémoire se développe. L'enfant, attiré par notre gestuelle, prend exemple sur nous, reproduit nos gestes et écoute nos paroles. Les expressions du visage sont significatives et nous associons systématiquement le mot au signe correspondant. Nous savons être patients et, en fonction de la régularité des signes que nous pratiquons avec l'enfant, de son développement et bien sûr de son intérêt, les signes apparaissent entre 9 et 12 mois.

Les signes font partie du quotidien et sont utilisés dans les actes de la vie courante,
dans les activités, dans les comptines, les chants, les histoires.

Signer avec les enfants est un plaisir: plaisir de parler avec les mains quand cela est difficile avec la bouche. Le langage corporel nous renseigne naturellement sur les besoins des enfants. Le professionnel peut communiquer avec le tout petit et mieux décoder les besoins exprimés par le geste.

La relation devient alors toute autre et les bénéfices sont évidents, tant pour l'enfant que pour les adultes. Les frustrations et les cris, les tensions sont moins présentes.

Les parents qui confient leur enfant au Multi-Accueil sont naturellement associés à cette pratique puisque les enfants reproduisent les signes à la maison. Les professionnels sont disponibles pour leur expliquer l'intérêt de cet outil, lors de la réunion d'accueil annuelle en particulier et grâce à une plaquette à leur intention qui recense les 16 signes de base.

La motricité Libre

Ce concept a été développé par Emmi PIKLER dans les années 1960.

Il s'agit de laisser l'enfant évoluer à son rythme, de ne pas le forcer et de l'accompagner dans son développement. L'enfant est libre de tous ses mouvements. Il fait seul la découverte de son corps et de ses capacités. Il bouge librement, à son propre rythme et acquiert un développement tout à fait naturel dans un ordre bien précis.

Un enfant exerçant librement sa motricité construit une juste image de lui-même, de ses compétences. Il acquiert un fort sentiment de sécurité et, de ce fait, devient un enfant curieux de découvrir le monde avec prudence et plaisir. Le rythme est propre à chacun.

La pratique de la motricité libre permet à l'enfant de grandir dans un environnement adapté et sécurisant. L'adulte veille ainsi à une bonne sécurité affective grâce à un accompagnement respectueux du développement de l'enfant.

Sensibilisés à ce concept, les professionnels du Multi-Accueil s'attachent à offrir à l'enfant la possibilité de faire par lui-même, de progresser vers de nouvelles postures, de prendre confiance en ses capacités de sorte que l'estime de soi se forge de plus en plus.

Les jeux et activités

Au travers des activités de la vie quotidienne, l'enfant développe spontanément ses compétences. De plus, nous mettons en place différentes activités adaptées et laissons aller son imagination lors d'activités libres.

Les professionnels proposent des activités d'éveil en tenant compte de l'âge, des compétences et des besoins spécifiques de chaque enfant.

- Les jeux moteurs : ils ont pour objectif de développer l'activité physique, la confiance et la maîtrise de soi, la coordination et l'équilibre. Ils aident l'enfant à prendre conscience de son schéma corporel, à acquérir les repères spatiaux-temporels et favorisent son autonomie.
- Les jeux d'imitation : ils ont pour objectif de développer l'imaginaire, la créativité, le langage. Ils favorisent les interactions entre enfants et avec les adultes, participent à leur sociabilité.
- Les jeux de manipulation : ils favorisent la motricité fine, la coordination main/œil (puzzle, perles, abaques) et permettent à l'enfant de découvrir différentes matières (semoule, peinture, pâte à modeler).
- Les jeux d'images et d'observation : comptines, chansons, livres, marionnettes, diapositives aident l'enfant à développer sa mémoire visuelle, son imaginaire, sa concentration et sa logique. Ils favorisent également l'association d'un mot à une image, la découverte de nouveaux mots enrichissant ainsi son champs lexical et son langage.
- L'éveil musical et l'expression corporelle : permettent à l'enfant de vivre des expériences qui mettent tous ses sens en éveil. L'éveil musical développe son côté artistique et lui permet de s'exprimer autrement que par le langage.
- L'utilisation de la salle Snoezelen à la ludothèque de l'amphithéâtre (LEAC) : La proximité entre le LEAC (Lieu d'Eveil Artistique et Culturel) et le Multi-Accueil a amené les directrices respectives de ces établissements à construire un projet collaboratif organisant l'utilisation de la salle Snoezelen de manière régulière.

Le snoezelen est une stimulation multi sensorielle contrôlée, une pratique visant à éveiller la sensorialité de la personne stimulée, dans une ambiance sécurisante. Développé dans les années 1970 par deux jeunes Hollandais (Ad Verheul et J. Hulsegge), Le terme «Snoezelen» est la contraction de Snueffelen (renifler, sentir) et de doezen (sommoler), que l'on pourrait traduire par la notion d'exploration sensorielle, de détente et plaisir.

Plus qu'une méthode, l'approche Snoezelen est une démarche d'accompagnement, un état d'esprit, un positionnement d'écoute et d'observation, basée sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de «prendre soin »

Cet outil médiateur est centré autour de la construction d'une sécurité psychocorporelle, dans un cadre contenant et une relation individualisée.

Le concept s'articule autour de trois dimensions :

- des propositions d'expériences adaptées autour des différentes modalités sensorielles, visuelles, sonores, tactiles,
- le respect de la personne et de ses rythmes en lui permettant d'être actrice dans une présence empathique et attentive de la part des soignants,
- la proposition d'expériences autour du relâchement et de la réduction des tensions autorisant un mieux-être potentiel.

Ce projet concerne en priorité les enfants pour lesquels un projet individuel aura été construit en équipe.

Les professionnels du multi accueil sont accompagnés dans cette démarche par un personnel du LEAC, sous la forme d'un tutorat. Ainsi, après une sensibilisation théorique, un animateur du LEAC accompagne la professionnelle du Multi-Accueil dans la conduite de la séance en salle Snoezelen.

Afin d'obtenir un bénéfice pour les enfants, la fréquence des séances est régulière et deux créneaux par semaine sont prévus (de 10h à 11h et de 15h à 16h).

Les séances durent une trentaine de minutes et sont conduites par un professionnel de référence de manière à ce que l'enfant bénéficie d'un même repère.

Le départ vers l'école

L'école n'est pas une fin en soi, c'est une étape et nous sommes conscients que préparer cette étape est essentiel pour l'enfant comme pour sa famille. Nous facilitons le passage entre les modes de vie de l'enfant en les accompagnants dans les différents changements qui se succèdent de la maison à la collectivité puis vers l'école.

3. Un projet spécifique : l'accueil d'enfants présentant un handicap

Au sein du multi accueil Charlemagne, 7 places sont réservées aux enfants en situation de handicap.

Chaque enfant naît avec un capital, génétique et biologique qui lui est propre et qui fait de lui un être unique.

Cependant, lorsqu'il est porteur d'un handicap (dès la naissance, suite à une maladie, à un accident,...) cette singularité prend un tout autre sens et conditionne la mise en place d'objectifs et de moyens appropriés.

L'équipe pédagogique du Multi-Accueil étant spécialisée, tant en termes d'expérience que de formations, à la prise en charge des enfants en situation de handicap, cette expertise est

mise à profit pour favoriser un accueil de l'enfant adapté et une coéducation réussie avec sa famille.

Le professionnel qui prend en charge l'enfant joue un rôle considérable : il doit réfléchir à des objectifs et des moyens qui lui permettent de mettre en place des situations éducatives adaptées dans le but de favoriser les interactions et les échanges.

Les objectifs et les orientations pédagogiques

La dynamique du travail éducatif de l'équipe pluridisciplinaire présente auprès des enfants, permet de favoriser au mieux les interactions entre les enfants, d'aider chacun à trouver sa place au sein du groupe dans un lieu de vie collective.

En effectuant des prises en charge éducatives adaptées, nous souhaitons favoriser l'intégration de chaque enfant au sein du groupe, afin qu'il puisse se situer, s'ouvrir à l'autre et entrer en relation avec ses pairs et les adultes.

Nous axons nos attitudes éducatives autour de trois orientations principales.

- Aider l'enfant à se socialiser par l'apprentissage des règles de vie en collectivité, du respect d'autrui et des limites posées par l'adulte, en développant la notion de groupe et en s'appuyant sur des outils tels que le projet éducatif et la dynamique d'équipe.
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie en guidant chaque enfant dans les différents apprentissages (propreté, habillage, déshabillage,...) en fonction de ses capacités, de son âge, afin qu'il puisse accomplir certaines actions seul (mettre son manteau, manger avec une cuillère,...)

Nous insistons sur notre rôle d'accompagnateur, de guide pour l'enfant qui est "sujet acteur" de la situation. Notre attitude professionnelle lui permet de vivre ses propres expériences, dans un climat de sécurité affective et physique.

- Favoriser l'épanouissement des enfants par l'intégration
 - En développant les deux premiers axes (grâce à des activités ludiques)
 - En favorisant l'expression (communication avec ses pairs gestuelle ou verbale, les adultes, par l'intermédiaire d'expressions créatrices,...)
 - En développant la reconnaissance de l'altérité, valorisant les actions de chacun,...

Réussir l'intégration de l'enfant qui, selon le guide de l'auxiliaire de puériculture est "la reconnaissance de la différence pour vivre ensemble est un processus relationnel d'échange qui n'est pas figé".

L'intégration n'est pas une chose acquise définitivement, il faut veiller à l'entretenir, la soutenir, et voir ce qui est commun, ce qui est différent aux deux types de public.

Nous sommes vigilants quant au risque «d'exclusion» des enfants non-porteurs de handicap. Parler d'intégration consiste à parler d'échange, de réciprocité !

L'accompagnement des familles

La collaboration avec les parents est fondamentale. En tant que premiers éducateurs de leur enfant, ils connaissent ses difficultés, et ses limites. Ils peuvent aider les professionnels tout au long de la prise en charge et de la démarche coéducative.

Chaque professionnel intervenant auprès de l'enfant présentant un handicap accompagne les parents dans le processus d'acceptation du handicap de leur enfant, et dans la reconnaissance de celui-ci en tant qu'être à part entière. Nous nous attachons à mettre davantage l'accent sur ses capacités, ses potentialités, plutôt que sur ses incapacités résultant de sa déficience (même s'il s'avère nécessaire d'en prendre compte).

Notre rôle est dans ce sens, un rôle de médiation de la relation parent/enfant car nous participons, notamment en les confortant dans leur statut de parents, à la restauration des liens, qui peuvent se trouver altérés par l'annonce du handicap.

Si dans un premier temps, l'accueil de l'enfant dans cet établissement a pour objectif de soulager les familles, il peut servir de tremplin vers d'autres modes d'accueil collectifs ou individuels. Des activités passerelles peuvent être organisées avec des services de proximité.

IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

Partenaires sociaux et organismes de soins

Tout comme à Unis-Vers-d'Enfants », il existe un réel souhait de travailler avec les partenaires sociaux et les organismes de soins. Chaque membre concerné (parents, ville de METZ, PMI, services de soins) est convaincu du bien-fondé d'une étroite collaboration.

Pour mener à bien cette opération, un travail en réseau est donc indispensable, intégrant :

- **les partenaires sociaux** et, en particulier, la Protection Maternelle et Infantile en raison de sa compétence.
- **les équipes thérapeutiques** des organismes de soins tels que le CAMSP, l'hôpital de jour, le centre Winnicott, le SESSAD du Graoully...
- **les écoles** en cas de scolarisation complémentaire au temps d'accueil en crèche.

Sorties pédagogiques

Tout au long de l'accueil de l'enfant certaines sorties peuvent être organisées et cela en collaboration avec les ludothèques (MPE et LEAC), les médiathèques de la ville de Metz.

V. EVALUATION – CONCLUSION

Le projet pédagogique fera l'objet d'une évaluation annuelle à l'occasion de la journée pédagogique par l'ensemble des professionnelles. Ce projet doit être le projet d'une équipe et par conséquent il évoluera avec celle-ci.

VI. REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPEMENT

En annexe : le règlement de fonctionnement.